

# CAP FLEURISTE

L'apprentissage un atout pour votre réussite

« Créativité,  
Art floral et  
savoir-faire »

## Les conditions d'admission :

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Être titulaire d'un diplôme de niveau V pour prétendre au CAP en 1 an

## Une formation adaptée aux évolutions du marché :

- 12 à 13 semaines par an au CFA
- Rémunération selon la loi en vigueur

### Enseignements Professionnels :

- Pratique et technologie
- Reconnaissance des végétaux
- Art appliqué
- Commercialisation et Vente
- EEJS , PSE
- Botanique

### Enseignements Généraux :

- Français
- Anglais
- Histoire-Géographie
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- EPS

➤ Le CAP Fleuriste est délivré par le **Ministère de l'Éducation Nationale (évaluation en épreuves terminales)**

➤ Ce diplôme vous apporte un niveau V

## Moyens mis en œuvre :

- Relation étroite avec les professionnels
- De petits effectifs par classe
- Un atelier de pratique récent et un outillage performant
- Des projets innovants (fleurissement d'événementiels)
- Une vitrine école
- Poursuite d'études en BP

Le jeune doit s'adapter au rythme saisonnier du métier et aux particularités du commerce de la fleur (Travail le week-end et les jours fériés, métier s'exerçant fréquemment debout)  
Bonne relation clientèle



CDFAA de la Corrèze  
Site de Brive-Voutezac

CDFAA de la Corrèze - 23 Murat - 19130 VOUTEZAC Tél. : 05 55 25 27 64

Fax : 05 55 25 88 25 courriel : [cfa.brive-voutezac@educagri.fr](mailto:cfa.brive-voutezac@educagri.fr)

Site Web : [cdfaa-de-la-correze.com](http://cdfaa-de-la-correze.com)